



AVIS AUX MEMBRES

N° 2014 – 015

Le 21 janvier 2014

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Corporation Minière Osisko (OSK) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Goldcorp Inc. (« Goldcorp ») a annoncé le 14 janvier 2014 qu'elle a entamé une offre formelle (l'« offre ») visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Corporation Minière Osisko (« Osisko »). Aux termes de l'offre, les actionnaires d'Osisko recevront 0,146 action ordinaire de Goldcorp ainsi qu'un montant en espèces de 2,26 \$ CA pour chaque action ordinaire d'Osisko à travers un plan d'arrangement.

L'offre pourra être acceptée par les actionnaires jusqu'à 17 h HNE le 19 février 2014, à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée. L'arrangement est également conditionnel à toutes les approbations réglementaires nécessaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation